

Marseille, le 28 avril 2026

## COMMUNIQUE DE PRESSE



### Semaine européenne de la vaccination 2026 : protéger dès le plus jeune âge et mieux vacciner les adolescents en Provence-Alpes-Côte d'Azur

La semaine européenne de la vaccination (SEV), organisée au niveau national par le Ministère de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées et Santé publique France se déroule cette année du 27 avril au 3 mai. En 2026, elle met particulièrement l'accent sur la vaccination des adolescents et des jeunes adultes. L'objectif : mieux protéger ces populations en renforçant la promotion des vaccinations contre les infections à papillomavirus humains (HPV) et les méningocoques, dont les recommandations vaccinales ont récemment évolué.

*« La vaccination a permis de sauver la vie d'au moins 154 millions de personnes depuis 50 ans et la mortalité infantile a été réduite de 40 % à travers le monde. »  
Organisation mondiale de la santé*

## Couvertures vaccinales en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

### Chez les nourrissons

Depuis le 1er janvier 2025, l'obligation vaccinale contre les méningocoques ACWY chez les nourrissons a permis d'atteindre une couverture élevée (près de 88 %). La vaccination contre les méningocoques B progresse également, avec 63 % des nourrissons à jour (+13 points par rapport à 2024). Si les autres couvertures vaccinales du nourrisson restent globalement proches de l'objectif de 95 %, la reprise de circulation du virus de la rougeole depuis 2024 souligne l'importance de poursuivre les efforts de vaccination contre la rougeole.

### Chez les adolescents et jeunes adultes

La vaccination ACWY reste insuffisante en 2025 (13 % des 11-14 ans et 5 % des 15-24 ans vaccinés) pour faire face à la fréquence accrue des infections invasives à méningocoques et à la gravité potentielle de ces infections à l'adolescence. Son intégration dans les campagnes au collège dès 2026 devrait permettre de renforcer l'immunité collective. Parallèlement, la couverture vaccinale contre les papillomavirus (HPV) progresse (42 % des filles et 24 % des garçons de 16 ans, avec un schéma complet), avec un écart qui se réduit entre filles et garçons. Cependant, la couverture vaccinale demeure encore éloignée de l'objectif de 80 % d'ici 2030. Les efforts doivent se poursuivre, en particulier pour promouvoir la vaccination des garçons, essentielle à une protection équitable et durable.

### Adhésion à la vaccination

Selon le Baromètre de Santé publique France 2024 en [Provence-Alpes-Côte d'Azur](#), même si 78 % des adultes âgés de 18 à 79 ans se déclaraient très ou plutôt favorables à la vaccination, la région présentait un taux d'adhésion à la vaccination parmi les plus faibles de l'hexagone et sans réelle progression par rapport au niveau estimé en 2021. Chez les jeunes, le niveau d'adhésion était toutefois plus élevé, avec 82 % des 18-25 ans se déclarant très ou plutôt favorables à la vaccination en général

Ces résultats montrent qu'il est crucial de poursuivre les actions d'information et de promotion de la vaccination auprès de tous, dans une optique de protection collective.

## La vaccination en région Provence-Alpes-Côte d'Azur : les indicateurs épidémiologiques produits par Santé publique France Paca-Corse sont disponibles dans le bulletin vaccination en ligne

[👉 Consulter le bulletin régional 2025](#)

### Les nouveautés du calendrier vaccinal 2026

Le calendrier vaccinal 2026 introduit plusieurs évolutions importantes, visant à renforcer la protection de la population et à mieux cibler les publics à risque.

#### **Vaccination contre les infections à HPV : une vaccination élargie pour mieux protéger toute une génération.**

La vaccination contre les infections à HPV est toujours prioritairement recommandée entre 11 et 14 ans, période où son efficacité est maximale. Elle est notamment proposée gratuitement dans le cadre d'une campagne vaccinale au collège pour les élèves en classe de 5e.

En outre, afin d'offrir un rattrapage pour celles et ceux n'ayant pas été vaccinés plus jeunes, la vaccination contre les infections à HPV est élargie : elle concerne désormais l'ensemble des jeunes hommes et des jeunes femmes jusqu'à l'âge de 26 ans révolus, afin d'améliorer la prévention des cancers liés à ces infections. Elle est prise en charge à 65 % par l'assurance maladie.

#### **Vaccination contre les infections invasives à méningocoques : une stratégie vaccinale renforcée pour mieux protéger les populations les plus exposées aux méningites et répondre à la recrudescence de ces infections**

Du fait d'une hausse du nombre de cas d'infections invasives à méningocoque observée au cours de la saison 2024-2025, les recommandations vaccinales ont évolué :

- Pour tous les enfants nés après 2023, les vaccinations contre les méningocoques ACWY et contre les méningocoques B sont obligatoires ;
- Un rattrapage vaccinal contre les méningocoques ACWY et B est mis en place de façon transitoire pour les jeunes enfants de 2 ans à 4 ans révolus (5ème anniversaire), y compris ceux qui ont déjà été vaccinés contre le méningocoque C ;
- La vaccination contre les méningocoques ACWY est recommandée pour tous les adolescents âgés de 11 à 14 ans ;
- Un rattrapage vaccinal contre les méningocoques ACWY est recommandé pour toutes les personnes âgées entre 15 et 24 ans.

#### **Vaccination contre les infections à pneumocoque : un nouveau vaccin pour une protection élargie**

Concernant les infections à pneumocoque, un nouveau vaccin, Capvaxive®, est intégré à la stratégie vaccinale. Il peut être utilisé, au même titre que la Prevenar 20®, chez les adultes à risque accru de forme grave ainsi que chez toutes les personnes âgées de 65 ans et plus, selon un schéma simplifié à une seule dose.

#### **Vaccination contre la grippe saisonnière**

Chez les personnes âgées de 65 ans et plus, l'utilisation des vaccins hautement dosés ou adjuvantés est privilégiée, bien que l'utilisation des vaccins à dose standard reste possible.

Par ailleurs, un nouveau vaccin, Flucelvax®, est désormais intégré dans la stratégie de vaccination antigrippale pour les enfants à partir de 6 mois présentant un risque de forme grave, afin d'élargir les options disponibles (pris en charge à 65% par l'assurance maladie).

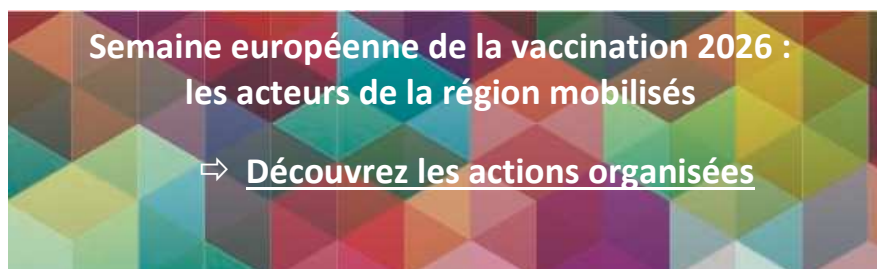
### Un plan d'actions pour renforcer la vaccination

Dans la continuité des actions engagées, l'Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur poursuivra ses efforts, avec Santé publique France Paca-Corse, l'Assurance maladie et ses partenaires, autour de plusieurs axes prioritaires : renforcer la vaccination des adolescents et des jeunes adultes, améliorer l'accès à la vaccination en s'appuyant sur les

#### Contact presse

Agence régionale de santé Paca  
Service communication  
Mail : [ars-paca-presse@ars.sante.fr](mailto:ars-paca-presse@ars.sante.fr)  
Tél : 04 13 55 83 70

acteurs de proximité et les actions de terrain, mieux informer le public et lutter contre la désinformation, et accompagner les professionnels de santé dans leur rôle de promotion vaccinale. L'objectif est de consolider les couvertures vaccinales et de faciliter le recours à la vaccination à tous les âges de la vie, en particulier pour les publics les plus exposés ou éloignés du système de santé.



#### **[Vaccination-info-service.fr](#) : des contenus sur la vaccination, accessibles à tous pour s'informer et agir**

Le site de référence de Santé publique France sur la vaccination, [Vaccination-info-service.fr](#) avec ses deux versions - grand public et professionnelle - permet à chacun d'accéder à des informations factuelles et pratiques sur la vaccination aux différents âges de la vie, sur une vaccination particulière ou sur une maladie. Ce site internet fiable et complet met à disposition de tous, des informations scientifiquement validées et récentes. Il contribue ainsi à la lutte contre la désinformation en santé et plus particulièrement à la lutte contre la désinformation vaccinale, enjeu de santé publique majeur

Depuis 2022, le carnet de vaccination électronique est inclus dans l'espace numérique en santé «[Mon espace santé](#)». Il permet aux professionnels de santé comme aux usagers de renseigner les vaccinations réalisées et de connaître les prochaines vaccinations prévues selon l'âge.

#### **Contact presse**

Agence régionale de santé Paca  
Service communication  
Mail : [ars-paca-presse@ars.sante.fr](mailto:ars-paca-presse@ars.sante.fr)  
Tél : 04 13 55 83 70